



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Pas de D

Modèle ACVL/III

NB. - Certificat à retourner à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports du lieu de résidence du candidat en fin de cycle de formation, dûment rempli et attesté.

ARRIVÉ LE
26. SEP. 1984
JEUNESSE ET SPORTS
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DU RHONE

69	91	02
----	----	----

N° du département du domicile Année d'inscription Mois

CERTIFICAT DE SESSION

D'APPROFONDISSEMENT D'ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

ou DISPENSE obtenue le _____ sur présentation de (4)

NUMÉRO D'HABILITATION DE LA SESSION (2) :

4 00 69 AP 429

NOM (3) : PRALY Prénoms : Marijane

Nom de jeune fille (3) : _____ Date de naissance : 03/12/73

Adresse : 7, Rue du Mail

Code postal : 69004 Ville (3) : LYON

Organisme : UFCV Thème de la session : Connaissance de l'adolescence

Lieu : Condrieu (69)

Dates : du 30/08/94 au 04/09/94 (inclus). Nombre d'heures : _____

LE DIRECTEUR DE LA SESSION - APRÈS ÉVALUATION AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA SESSION ET LE CANDIDAT - ÉMET L'AVIS SUIVANT :

SESSION SATISFAISANTE

Appréciations complémentaires. Conseils pour la pratique ultérieure (rubrique à remplir obligatoirement).

Bonne participation tout au long du stage.

Cachet de l'organisme :
(Raison sociale - Adresse)
UFCV
10, rue de la République
69002 LYON CEDEX 1
Tél. 72 07 31 80
Fax 72 07 31 89

Signature du candidat :

Fait à Condrieu, le 04 septembre 1994

Le directeur de la session,
(Signature suivie des nom et prénom du signataire)

THOUROUDE J.B.

(1) Barrer les mentions inutiles.
(2) Reporter le numéro attribué à la session par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports qui a habilité la session (région d'origine).
(3) Écrire en lettres capitales.
(4) Photocopie certifiée conforme des attestations justifiant de l'exercice préalable à l'entrée en formation d'une responsabilité dans l'animation complétée de stages théoriques.